



RELATIONS TRANSATLANTIQUES: LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA

L'Union européenne, les États-Unis et le Canada ont en commun les valeurs de démocratie, de respect des droits de l'homme et de liberté économique et politique et partagent les mêmes préoccupations de politique étrangère et de sécurité. L'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada et l'accord de partenariat stratégique sont entrés en vigueur à titre provisoire en 2017. Les négociations sur un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et les États-Unis ont été interrompues en 2017. Le 15 avril 2019, le Conseil a adopté des directives de négociation visant à éliminer les droits de douane sur les produits industriels.

RELATIONS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES ÉTATS-UNIS DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Même si l'Union européenne et les États-Unis ne s'expriment pas d'une seule voix sur un certain nombre de questions de politique étrangère, ils restent, l'un pour l'autre, l'allié le plus important et le plus fidèle. Les liens tissés dans ce domaine les unissent depuis plusieurs décennies malgré les évolutions respectives de leurs situations politiques et de leurs choix géostratégiques. Les deux partenaires ont coopéré étroitement au fil des ans, se consultent au sujet des priorités internationales et œuvrent souvent de concert pour faire valoir leurs intérêts communs dans les instances multilatérales.

Toutefois, à la suite de l'élection présidentielle aux États-Unis du 8 novembre 2016, bon nombre de questions et de préoccupations ont vu le jour quant aux relations entre l'Union européenne et les États-Unis dans le domaine de la politique étrangère. L'Union et les États-Unis continuent de coopérer sur un certain nombre de questions et dans plusieurs contextes géographiques; néanmoins, un changement d'attitude des États-Unis à l'égard de l'Union et de l'alliance transatlantique s'est produit depuis l'entrée en fonction du président Donald Trump.

Cette évolution peut être constatée dans les points de vue fortement divergents exprimés par les États-Unis et l'Union sur des questions clés (telles que le changement climatique, le multilatéralisme et les fausses informations) et dans les décisions de l'administration américaine de se retirer du plan d'action global conjoint, de bloquer la nomination des juges de l'organe d'appel de l'OMC et d'imposer des droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium, ce qui aura un impact sur l'Union.



Malgré ces évolutions dans leurs relations avec l'Union, les États-Unis continuent d'être un partenaire fiable sur le plan de la sécurité pour plusieurs États membres de l'Union européenne, comme le démontre la coopération entre les alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le président Trump a accordé une importance particulière au budget de l'OTAN et a exigé que tous les alliés respectent leur engagement à y consacrer 2 % de leur PIB.

RELATIONS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES ÉTATS-UNIS DANS LE CADRE DU DIALOGUE TRANSATLANTIQUE DES LÉGISLATEURS (DTL)

Depuis 1972, le Parlement et le Congrès américain entretiennent des relations qui ont été renforcées et institutionnalisées en 1999 grâce à la mise en place du dialogue transatlantique des législateurs. Celui-ci permet à des députés au Parlement européen et à des membres de la Chambre des représentants des États-Unis de se réunir à l'occasion de rencontres interparlementaires semestrielles qui se déroulent en alternance aux États-Unis et en Europe. La 83^e rencontre interparlementaire a eu lieu à Washington en février 2019. Une [déclaration commune](#) a été adoptée à l'issue de la rencontre interparlementaire, soulignant la détermination des deux parties à renforcer la coopération face aux défis communs. Les législateurs qui assistent à ces réunions semestrielles échangent leurs points de vue sur les principales questions politiques d'intérêt commun. Si les avis convergent dans nombre de domaines, certaines questions politiques majeures suscitent néanmoins des divergences entre les législateurs. Il convient de ne pas sous-estimer l'importance d'un tel dialogue politique transatlantique, au regard notamment du pouvoir dont dispose le Congrès américain, qui, par exemple, autorise les États-Unis à intervenir dans des crises mondiales et détermine la participation du pays dans les institutions de gouvernance mondiale.

Relations économiques entre l'Union européenne et les États-Unis

Jusqu'en 2017, les relations commerciales entre l'Union et les États-Unis étaient dominées par la négociation d'un partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (TTIP). Par rapport à ses prédécesseurs, l'administration Trump a adopté une approche fondamentalement différente des relations commerciales entre l'Union et les États-Unis. Elle a accordé la priorité aux intérêts nationaux et a essayé de rééquilibrer les déficits commerciaux avec d'autres pays, en exerçant des pressions sur leurs partenaires par l'intermédiaire de droits de douane élevés sur certains produits afin de protéger ses propres industries et d'obtenir un meilleur accès au marché dans les pays partenaires. Le 1^{er} juin 2018, l'administration américaine a imposé à l'Union européenne des droits de douane sur l'acier et l'aluminium et a menacé d'imposer des taxes sur les voitures. Dans le même temps, les États-Unis se détournent d'une approche multilatérale dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette nouvelle attitude a mis à rude épreuve les relations commerciales des États-Unis avec l'Union et d'autres partenaires. L'Union a déposé une plainte auprès de l'OMC contre les droits de douane sur l'acier et l'aluminium et, en retour, se prépare à appliquer des droits de douane sur les produits américains afin de rééquilibrer l'ensemble des échanges commerciaux entre l'Union et les États-Unis. Le 28 mars 2019, l'organe



d'appel de l'OMC a rendu sa décision relative à Boeing, confirmant la position défendue de longue date par l'Union selon laquelle les États-Unis n'ont pris aucune mesure pour se conformer aux règles de l'OMC en ce qui concerne les aides accordées à Boeing. Le 8 avril 2019, l'administration Trump a renforcé la pression exercée sur l'Union européenne pour qu'elle mette fin aux «subventions nocives» dont bénéficie le constructeur d'avions Airbus. Elle a publié une liste de marchandises européennes d'une valeur de 11 milliards de dollars qui pourraient être frappées par des droits de douane punitifs dans ce différend de longue date, créant une spirale négative qui mettrait en péril un éventuel accord bilatéral UE-États-Unis sur des réductions tarifaires réciproques. Du côté de l'Union, le 15 avril 2019, le Conseil est parvenu à un accord de principe sur des directives de négociation qui autorisent la Commission à entamer des négociations tarifaires avec les États-Unis. Lors de la période de session de mars 2019, le Parlement n'a pas adopté de résolution en faveur de l'ouverture de négociations commerciales.

En dépit de ces considérations rhétoriques, les économies de l'Union européenne et des États-Unis représentent encore, à elles deux, près de 50 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et un tiers des échanges internationaux. En 2017, l'Union a conservé sa place de premier partenaire commercial des États-Unis, devant la Chine et le Canada, le partenaire des États-Unis à l'accord de libre-échange nord-américain (Aléna).

En 2018, les États-Unis étaient la première destination des exportations de biens de l'Union, englobant 20,8 % du total (contre 10,7 % pour la Chine). Les États-Unis étaient le deuxième fournisseur de l'Union et représentaient encore 13,5 % de ses importations. Ils restaient ainsi derrière la Chine (19,9 %), mais devançaient la Russie et la Suisse (respectivement 8,5 % et 5,5 % des importations totales de l'Union).

Échanges de marchandises entre l'Union européenne et les États-Unis de 2016 à 2018 (en milliards d'euros)

Année	Biens importés des États-Unis	Biens exportés vers les États-Unis	Balance commerciale de l'UE (biens)
2016	248,8	363,7	+ 114,9
2017	256,6	376,2	+ 119,6
2018	267,3	406,4	+ 139,1

Source: Commission européenne, DG TRADE

Les exportations de services européens à destination des États-Unis et les importations de services américains en Europe ont augmenté entre 2015 et 2017. Toutefois, une baisse des exportations de services de l'Union en 2016 a conduit à un excédent commercial des États-Unis de 2,8 milliards d'euros avec l'Union, tandis qu'une baisse des exportations américaines de services en 2017 a entraîné un excédent de 12,5 milliards d'euros de l'Union avec les États-Unis en matière de services.

Échanges de services entre l'Union européenne et les États-Unis de 2015 à 2017 (en milliards d'euros)



Année	Services importés des États-Unis	Services exportés vers les États-Unis	Balance commerciale de l'UE (services)
2015	215,1	227,7	+ 12,6
2016	229,1	226,3	- 2,8
2017	223,7	236,2	+ 12,5

Source: Commission européenne, DG TRADE

L'Union européenne est le plus grand investisseur aux États-Unis, et inversement, mais en 2016 et 2017 il a fallu faire face à quelques revers. Au cours de ces deux années, les flux d'investissement des États-Unis vers l'Union ont été négatifs, avec une baisse correspondante des stocks entrants américains dans l'Union, tandis que les flux sortants de l'Union vers les États-Unis ont augmenté en 2017, après une légère baisse en 2016. Il en est résulté une nouvelle amélioration du stock des investissements de l'Union, qui s'élevait à 385,3 milliards d'euros en 2017. On peut considérer que l'investissement bilatéral direct, qui est par nature un engagement à long terme, est le moteur des relations commerciales transatlantiques. Il l'est d'autant plus que les échanges entre les entreprises mères et leurs filiales dans l'Union et aux États-Unis représentent plus d'un tiers du total des échanges transatlantiques. On estime que les entreprises européennes qui opèrent sur le sol américain et les entreprises américaines qui ont leurs activités dans l'Union européenne font travailler en tout plus de 14 millions de personnes.

Valeur des investissements bilatéraux entre l'Union européenne et les États-Unis (en milliards d'euros)

Année	IDE des États-Unis dans l'UE	IDE de l'UE aux États-Unis	Solde
2017	2 183,9	2 569,2	+ 385,3

Source: Commission européenne, DG TRADE

DIALOGUE POLITIQUE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE CANADA

Le Canada est l'un des partenaires les plus anciens et les plus proches de l'Union européenne. Les relations bilatérales ont débuté dans les années 50 pour des motifs purement économiques et se sont muées au fil des ans en un partenariat stratégique étroit. L'Union européenne et le Canada coopèrent étroitement sur des questions internationales telles que l'environnement, le changement climatique, la sécurité énergétique et la stabilité régionale. Le Canada contribue régulièrement aux missions de la PSDC de l'Union (par exemple, les missions de police en Afghanistan et sur les territoires palestiniens) et participe également aux [missions d'observation électorale de l'Union](#).



L'accord-cadre de coopération commerciale et économique entre l'Union européenne et le Canada, qui date de 1976, est le premier accord formel de ce type que les Communautés européennes, à l'époque, ont signé avec un pays industrialisé. Il a été suivi de la déclaration sur les relations transatlantiques, adoptée en 1990, qui a étendu la portée des contacts et institué des réunions régulières au niveau des sommets et des ministres.

En 2013 et en 2014, des négociations ont été menées en vue de consolider les relations entre l'Union européenne et le Canada au moyen d'un [accord économique et commercial global](#) (AECG) et d'un [accord de partenariat stratégique](#) (APS).

L'APS est un accord politique visant à renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs branches de la politique étrangère et dans plusieurs domaines sectoriels, dont la paix et la sécurité dans le monde, la lutte contre le terrorisme, la gestion des crises, la sécurité maritime, la gouvernance mondiale, l'énergie, le transport, la recherche et développement, la santé, l'environnement et le changement climatique. L'APS a été signé par le Canada et l'Union le 30 octobre 2016, lors du sommet UE-Canada, et a reçu l'approbation du Parlement en février 2017. Une grande partie de l'accord est en vigueur à titre provisoire depuis le 1^{er} avril 2017 et il est actuellement soumis aux différentes procédures de ratification parlementaire en vue de sa pleine entrée en vigueur.

Outre le dialogue entre les exécutifs européens et canadiens, les députés au Parlement européen se réunissent régulièrement avec leurs homologues canadiens. Chaque année sont organisées des réunions interparlementaires, auxquelles s'ajoutent d'autres échanges interparlementaires en groupes de travail et entre délégations. Ces réunions permettent non seulement de poursuivre les négociations en cours, mais aussi de débattre d'autres questions sujettes à controverse, telles que l'incidence environnementale de l'exploitation des sables bitumineux et des gaz de schiste, les politiques de la pêche et le bien-être des animaux (y compris la chasse aux phoques). La délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada se réunit à intervalles réguliers au cours de l'année pour préparer les rencontres interparlementaires. La 40^e réunion interparlementaire a eu lieu à Strasbourg en mars 2019.

RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE CANADA

L'accord économique et commercial global est le fruit d'une évolution positive dans les relations commerciales UE-Canada au cours de la dernière décennie. Les négociations entre l'Union européenne et le Canada sur l'AECG, entamées en 2009, se sont achevées en 2014. Le texte a été signé lors du sommet UE-Canada le 30 octobre 2016, et a reçu l'approbation du Parlement le 15 février 2017. Il devra à présent être ratifié par les États membres conformément à leurs dispositions constitutionnelles internes. L'application provisoire des parties qui relèvent de la compétence de l'Union a débuté le 21 septembre 2017.



Il s'agit du premier accord économique global que l'Union européenne conclut avec un pays fortement industrialisé. L'Union et le Canada ont ouvert leurs marchés respectifs aux biens, services et investissements de l'autre partie, y compris les marchés publics. Au cours de la première année de mise en œuvre, les exportations totales vers le Canada ont augmenté de 7 %, les chiffres plus élevés ayant été enregistrés pour les machines, les produits pharmaceutiques et les produits agricoles.

L'AECG est également le premier accord économique bilatéral de l'Union européenne qui comporte un système juridictionnel spécial pour les investissements (SJI) aux fins du règlement des différends en matière d'investissements entre investisseurs et États. Eu égard à son caractère innovant et au fait que le débat public à ce sujet est en cours dans de nombreux pays, le SJI n'entrera pas dans le champ d'application provisoire de l'AECG. Par ailleurs, l'AECG énonce clairement le droit des gouvernements de réglementer à des fins d'intérêt public dans les domaines de la santé publique, de la sécurité, de l'environnement, de la moralité publique ainsi que de la protection sociale et des consommateurs.

Le Canada et l'Union ont tous deux été frappés par les nouveaux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium, et ils partagent l'avis que les droits de douane ne sont ni justifiés économiquement ni compatibles avec les règles de l'OMC. En conséquence, l'Union et le Canada, ainsi que d'autres défenseurs de l'ordre commercial fondé sur des règles, ont intensifié leur dialogue sur les questions commerciales.

En 2018, l'Union européenne était le deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis et représentait 7,6 % du total combiné des exportations et des importations de biens du Canada. En 2018, elle a exporté vers le Canada des marchandises pour une valeur totale de 41,4 milliards d'euros et a importé de ce pays des biens pour un montant de 31 milliards d'euros. Le Canada était le dixième partenaire commercial de l'Union européenne en 2018. Les machines, les équipements de transport et les produits chimiques figurent parmi les principaux biens faisant l'objet d'échanges entre les deux partenaires commerciaux.

Échanges de marchandises entre l'Union européenne et le Canada de 2016 à 2018 (en milliards d'euros)

Année	Biens importés du Canada	Biens exportés vers le Canada	Balance commerciale de l'UE (biens)
2016	29,0	35,2	+ 6,2
2017	31,5	37,7	+ 6,2
2018	31,0	41,4	+ 10,4

Source: Commission européenne, DG TRADE

Le commerce des services occupe une place importante dans la relation commerciale entre l'Union et le Canada. En 2017, la valeur des exportations européennes de services au Canada a augmenté par rapport à 2014 pour atteindre 21,7 milliards



d'euros, tandis que la valeur des importations de services par l'Union en provenance du Canada a augmenté pour atteindre 13,2 milliards d'euros. Les services qu'échangent fréquemment les deux partenaires concernent entre autres les domaines suivants: transports, voyages, assurances et communications.

Échanges de services entre l'Union européenne et le Canada de 2015 à 2017 (en milliards d'euros)

Année	Services importés du Canada	Services exportés vers le Canada	Balance commerciale de l'UE (services)
2015	12,6	19,4	+ 6,8
2016	12,1	20,2	+ 8,1
2017	13,2	21,7	+ 8,5

Source: Commission européenne, DG TRADE

Sur le plan des investissements directs étrangers (IDE), l'Union européenne a plus investi au Canada que ce dernier ne l'a fait dans l'Union. En effet, en 2017, les IDE de l'Union au Canada se sont élevés à 304,8 milliards d'euros, tandis que ceux du Canada dans l'Union ont atteint 293,0 milliards d'euros.

Valeur des investissements bilatéraux entre l'Union européenne et le Canada (en milliards d'euros)

Année	IDE du Canada dans l'UE	IDE de l'UE au Canada	Solde
2017	293,0	304,8	+ 11,8

Source: Commission européenne, DG TRADE

Tuula Turunen / Wolfgang Iglér
04/2019

